



Compte-rendu du Comité Technique des Services Centraux et Rattachés du 24 avril 2020

Ce CTSCR¹ s'est tenu en audio conférence, comme ceux des 18 et 23 mars 2020, qui avaient permis la prise en compte rapide de certaines demandes émanant des organisations syndicales (OS), et notamment la mise en place du courrielleur léger.

Suite à ces deux CTSCR très rapprochés l'un de l'autre et à l'impossibilité pour l'administration d'en convoquer un nouveau plus rapidement, il avait été décidé de procéder par questions / réponses afin que nous puissions répondre aux interrogations plus que légitimes des agents. Mais les questions des OS se sont accumulées !

Et nous attendons toujours les réponses !

Par contre, dans ce laps de temps, nous avons vu des lois d'urgence, de finances et des ordonnances se succéder, démontrant s'il le fallait que l'heure n'était plus au dialogue social, mais à la reprise en main, comme nous l'avons souligné lors de cette audio.

En effet, pour nous, l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à « *la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire* », a sonné l'hallali du dialogue social.

Une main de fer dans un gant de fer !

En séance : pas de réponses aux questions posées depuis un mois par les OS, juste une affirmation de l'administration suite à notre questionnement sur la situation des agents en ASA².

"Quelqu'un qui est en ASA, c'est quelqu'un qu'on ne dérange pas !".

Pour autant, cette affirmation, aussi louable soit-elle, est très loin de correspondre à la réalité du terrain !

En effet, nous avons fait remonté, à plusieurs reprises, que les agents sont en contact avec leur hiérarchie notamment par le biais du courrielleur léger. Nombres d'entre eux travaillent en mode dégradé, n'ont pas accès à leurs applications. Ils ne sont pas responsables de la pénurie de matériel pour pouvoir exercer leurs missions en télétravail. Pour autant, ils sont positionnés en ASA !

Le secrétariat général l'a indiqué dans ses notes internes à destination des différentes administrations du Ministère Économique et Financier (MEF) : **le télétravail doit être la norme en cette période de pandémie !**

1 Comité Technique des Services Centraux et Rattachés

2 Autorisation Spéciale d'Absence



Compte-rendu du Comité Technique des Services Centraux et Rattachés du 24 avril 2020

Nous avons souligné que c'est de la responsabilité de l'administration de fournir les moyens de travailler correctement aux agents et que non seulement, elle ne l'a pas fait, mais qu'en plus elle les sanctionne en les positionnant, de façon plus qu'abusive, en ASA.

Que dire de cette pratique d'une administration qui a toujours freiné des quatre fers pour mettre en place le télétravail !

Nous avons donc demandé que, si cette ordonnance n'était pas retirée, tous les agents soient positionnés en mode télétravail dégradé a minima à partir du moment où ils avaient accès à Webmail ou au courrielleur léger, au mieux depuis le début du confinement. C'est une revendication que nous allons continuer de porter, y compris en intersyndical puisque nous avons pris l'initiative de saisir nos homologues syndicaux afin qu'ils se joignent à nous dans cette revendication en vue du prochain CTSCR.

Par ailleurs, dans le cadre des différentes instances relatives aux moyens de lutte et de prévention du COVID-19, auxquelles nous avons toutes participé, que ce soit sous un format CHSCT³ ou CTAC⁴ avec association des membres du CHSCT – à aucun moment la DGFIP n'a jugé utile d'être présente – ce que nous n'avons pas manqué de faire remarquer lors de cette instance. Nous avons eu l'engagement de l'administration qu'à compter de cette date, la DGFIP serait présente à ces instances.

Nous avons également réussi à obtenir les chiffres suivants :

- 1,8 % des agents sont en présentiel,
- 75 % en télétravail,
- et en toute logique cela fait 23,2 % en ASA.

Même si les agents en présentiel dans les services centraux de la DGFIP sont peu nombreux (70 aux dires de l'administration), leur situation est loin d'être satisfaisante. Nous avons signalé notamment, qu'aujourd'hui, ceux qui sont obligés de prendre les transports en commun ne sont pas dotés de masques, même alternatifs pour limiter les risques.

L'administration nous l'affirme :

« Le déconfinement se fera progressivement. Tout le monde ne reviendra pas à son poste physique le 11 mai »

Heureusement puisque, comme nous l'avons souligné, c'est ce que nous avons demandé dans le cadre du CHSCT afin de pouvoir respecter les gestes barrières !

3 Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

4 Comité Technique d'Administration Centrale



Compte-rendu du Comité Technique des Services Centraux et Rattachés du 24 avril 2020

Qui sera déconfinés en premier ? Prendra-t-on encore 5 jours supplémentaires aux agents en ASA qui ne reprendraient pas leur poste de travail physique tout de suite.

Toujours pas de réponse

Une prochaine audio conférence en format CTSCR est fixée au 30 avril et nous espérons qu'à cette date au moins une partie des réponses nous sera parvenues.

L'espoir fait vivre !